

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14.
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSCRIPTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 29 Mai 1883

Le Prince a conféré la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles à S. M. le Roi de Serbie.

S. M. le Roi de Serbie a conféré à S. A. S. le Prince, la Grand' Croix de l'Ordre Suprême de l'Aigle Blanc.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime le mariage de S. A. R. le Prince Thomas-Albert-Victor de Savoie, duc de Gênes, son cousin et beau-frère, avec S. A. R. la Princesse Isabelle de Bavière.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, s'est rendu le 25 de ce mois au Palais de l'Elysée et a déjeuné avec M. le Président de la République.

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince Charles III près la Cour d'Autriche, a donné à Vienne, le 20 de ce mois, un grand dîner auquel assistaient :

LL. Exc. le Comte Kalnocki, Ministre des Affaires Étrangères ; le Comte Taaffe, Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur ; M. de Szögyeny, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Étrangères ; M^{sr} Serafino Vannutelli, Archevêque de Nicée, Nonce Apostolique ; M^{sr} Vincenzo Vannutelli, Archevêque de Sardina, Ambassadeur Extraordinaire du Saint-Père près S. M. l'Empereur de Russie ; M. le Comte Guido de Thun, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de l'Ordre Souverain de Malte ; Don Agosto Conte, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire d'Espagne ; M. le Vicomte de Valmor, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Portugal ; M. le Baron de Carvalho-Borges, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Brésil ; M. de Fonton, Chargé d'Affaires de Russie ; M. Dmitri Khrapovitski, Secrétaire de l'Ambassade de Russie ; M. le Comte de Montmarin, Chargé d'Affaires de France ; M^{sr} della Volpe, Secrétaire de l'Ambassade Extraordinaire Pontificale ; M^{sr} Palombelli, M. l'Abbé Guidi et M. le Ch^{er} Denunzio, attachés à la

même Ambassade ; M^{sr} Tarnassi, Auditeur de la Nonciature Apostolique à Vienne ; M. le Marquis Niccolini, etc.

La fête du Très-Saint-Sacrement a été célébrée jeudi à Monaco au milieu d'un concours de fidèles plus grand encore que les années précédentes. Les offices du matin, et notamment la Grand'Messe, chantée par M^{sr} l'Evêque et rehaussée d'une allocution sur la solennité du jour, ont attiré à la Cathédrale provisoire et dans toutes les églises de la Principauté une affluence considérable. La ville, pavoisée et enguirlandée de verdure, les maisons décorées de tentures parsemées de fleurs et de pieux emblèmes, avaient un air de fête qui montrait la part prise par la population à la manifestation catholique de la soirée.

A quatre heures, le cortège des autorités prenait place à la tribune officielle de la Visitation. A côté de Son Exc. M. le Gouverneur Général était M. le Lt-Colonel de Castro, Aide-de-Camp du Prince ; venaient ensuite les membres du Tribunal Supérieur ayant à leur tête M. le Président Duvergier, M. le Vice-Président de Thiollaz et M. l'Avocat Général, la magistrature et le barreau ; MM. le comte Gastaldi, maire et le Ch^{er} de Loth, adjoint ; M. de Clausade, conseiller d'Etat et commissaire du Gouvernement ; M. Jolivot, secrétaire du Conseil d'Etat ; MM. les officiers des Gardes, des Carabiniers, du Port, des Pompiers, etc., enfin tous les fonctionnaires des diverses administrations.

Après les Vêpres, la procession s'est mise en marche. Elle se composait des enfants des écoles communales filles et garçons, du pensionnat des Dames de Saint-Maur, de l'Ecole Apostolique, du collège Saint-Charles, de la Société Philharmonique, des Congrégations et Confréries des Pénitents, sous la direction de leurs aumôniers ; puis venait le Clergé précédant et entourant Monseigneur l'Evêque, portant, sous un magnifique dais, le Très-Saint-Sacrement. Un piquet de Carabiniers escortait le dais, qui était suivi immédiatement par le cortège des Autorités judiciaires, militaires et civiles.

Un peloton de Carabiniers fermait la procession, qu'accompagnait la population.

L'itinéraire fixé était le même que tous les ans : rue des Briques, rue de l'Eglise, rue du Milieu, le Palais, l'esplanade de la Batterie, la rue Basse, la chapelle de la Miséricorde, la rue de Lorraine, la place de la Visitation, l'avenue des Pins, la chapelle de l'Hôtel-Dieu et retour à la Cathédrale provisoire.

Sur la place du Palais, la procession s'arrête : M^{sr} l'Evêque donne à la compagnie des Gardes, rangée en bataille devant la caserne, une première bénédiction. Au Palais, le reposoir est installé sur le nouvel autel de la chapelle dont la foule admire la belle transformation, les richesses de marbres et de bronzes et les splendides verrières.

Le second reposoir, construit sur les dessins de M. Gaubert, architecte, et orné par M. Negre, dont le bon goût s'est encore une fois surpassé, s'élevait sur l'esplanade de la Batterie. Ce reposoir, de style mauresque, à sveltes colonnes, était recouvert d'une élégante coupole ; une draperie, avec des imitations de vitraux, composait le fond sur lequel se détachait l'autel. Orné de riches tapisseries, entouré d'arbustes et de fleurs, ce petit monument produisait le plus gracieux effet. Nous ferons les mêmes éloges aux Pénitents, dont la chapelle était parfaitement décorée, ainsi qu'aux Dames de Saint-Maur pour leur ravissant reposoir de l'Hôtel-Dieu.

Chacun, du reste, avait apporté à la fête son concours le plus dévoué ; en dehors de la place et de la cour d'honneur du Palais, ainsi que de la place de la Visitation, dont l'ornementation était magnifique, nous citerons parmi les maisons particulières et les établissements qui se sont distingués, les demeures de M. le Comte Gastaldi, de M. le Ch^{er} de Loth, de M. de Thiollaz, etc., et les collèges Saint-Charles, de la Visitation, l'Orphelinat, l'Ecole des Frères, et celle des Filles, la caserne des Gardes, etc.

De retour à la Cathédrale provisoire, Sa Grandeur a remercié les assistants de leur pieux empressement, et a donné une dernière bénédiction du Très Saint Sacrement.

Vendredi, à l'issue de sa séance hebdomadaire, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Monaco a procédé au renouvellement de son bureau, M. le président Plati ayant donné sa démission.

Le bureau se trouve ainsi composé :

M. le V^{te} de THIOLLAZ, président ;
M. FAUCHÉ, vice-président ;
M. PLANTIE, trésorier ;
M. ADOLPHE BLANCHY, secrétaire.

L'assemblée a voté des remerciements à M. Ernest Plati, pour le zèle et l'impartialité avec lesquels il a, depuis la création de la Conférence, guidé ses travaux et présidé ses séances.

Par arrêtés en date du 22 de ce mois, M. le Maire de Monaco rappelle aux habitants de la Principauté :

1° Qu'il est interdit de se baigner dans le port de Monaco en dehors de l'établissement des Bains.

Les plages du Tenao, des Moulins et du Canton sont accessibles aux baigneurs revêtus de costumes décents. La partie comprise entre la villa Noghès et la propriété Lefebvre à Fontaine-Vieille est exclusivement réservée aux femmes.

2° Que les dispositions de l'arrêté municipal du 12 février 1880, relatives à la circulation des chiens errants, seront dès à présent rigoureusement appliquées. Les chiens non muselés ou non tenus en laisse, trouvés sur la voie publique, seront détruits, sans préjudice des poursuites qui pourront être exercées contre leurs propriétaires pour contravention aux lois.

CONSULAT D'ALLEMAGNE POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
36, rue Gioffredo, Nice.

Vu la loi du 1^{er} juin 1870 concernant l'acquisition et la perte de la nationalité allemande, et notamment la perte de cette nationalité en suite d'un séjour prolongé à l'étranger ;

Vu les dispositions de cette même loi, portant que les délais y fixés seront interrompus par l'inscription des intéressés aux registres consulaires ;

Le soussigné invite tous les sujets allemands demeurant dans la Principauté de Monaco, qui désireraient maintenir leur nationalité moyennant inscription au registre d'immatriculation, à se présenter à la Chancellerie Consulaire, munies des pièces constatant leur individualité et l'état de leurs familles.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures du matin à midi, excepté les jours fériés.

Le Vice-Consul gérant le Consulat,
F. DE REKOWSKI.

SERVICE ENTRE MONTE CARLO ET NICE, ET VICE-VERSA
BREAKS

Départs de Monte Carlo pour Nice : Place du Casino, 10 heures matin, 5 heures et demie soir.

Départ de Nice pour Monaco et Monte Carlo : Boulevard du Pont-Neuf, 34, à Nice, 9 heures et demie matin, 3 heures et demie soir.

CHRONIQUE DU LITTORAL

La Turbie. — Le village de la Turbie était exploité, paraît-il, depuis quelque temps par un individu dont l'allure et la physionomie ne pouvaient laisser deviner qu'il fût assez habile et assez intelligent pour exercer la lucrative industrie de faux monnayeur. Il a même trouvé le moyen de faire travailler ses deux jeunes filles, âgées de 12 à 15 ans. Il les employait à faire changer chez les particuliers les pièces qu'il fabriquait.

Ces deux enfants étaient-elles complices ou victimes de la rouerie de leur père? C'est ce que l'instruction nous démontrera, car le père et les filles sont au pouvoir du procureur de la République.

Après l'interrogatoire qui a eu lieu à leur arrivée au parquet, ils ont été incarcérés à la prison du Sénat.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le soleil a beau luire et les arbres verdoyer, les salons ne mettent point leurs housses, et les lustres s'allument plus que jamais. Fêtes sur fêtes, voilà Paris. On ne sort d'un bal que pour entrer dans un autre; on ne quitte un *garden-party* que pour aller s'attabler à un dîner de gala, car le soir ne suffit pas à nos mondains, et le jour est encore mis à contribu-

tion pour leurs plaisirs. On lanche, on danse, on organise des jeux de toute sorte dans les jardins particuliers de Paris, et c'est charmant. Comme toilette, les femmes en cotillon court aux mille formes, les hommes en tenue de promenade. Les jardins de la princesse de Sagan, de la baronne Gustave de Rothschild, de la comtesse Duchatel, de la comtesse de la Panouse, de la baronne de Cambourget et de la baronne Schickler sont jusqu'ici les terrains les plus appréciés de ces fêtes diurnes.

Lord Lyons a commencé une série de brillants dîners, dont un le 24 en l'honneur de l'anniversaire de la reine Victoria; un autre a eu lieu à l'occasion du passage, à Paris, de ses neveu et nièce, le duc et la duchesse de Norfolk, se rendant au pèlerinage de Lourdes.

Le duc de Norfolk, Henry-Fitz-Alan-Howard, est le dix-huitième d'une lignée ducal qui remonte à l'année 1396. Il a épousé lady Flora Hastings, nièce du feu marquis de Hastings, qui gagna le grand prix de Paris en 1869 avec *the Earl*. La jeune duchesse est fille de la comtesse de Londown, qui, à la mort de son frère, sans héritier mâle, devint pairesse *in her own right*, le comtat de Londown étant réversible aux femmes.

La duchesse de Norfolk possède un écriin célèbre et, entre autres bijoux, un diadème en diamants à neuf étoiles dont celle du centre a trois pouces de diamètre, un collier en forme de festons en diamants où l'on remarque sept gros diamants qui peuvent être remplacés par des rubis de même taille et forme, au dire des connaisseurs, une des plus belles parures qui existent. La duchesse a encore dans ses écriins un collier de perles à trois rangs ayant appartenu à Marie Stuart, et donné par l'infortunée souveraine à un des ancêtres du duc.

Parmi les attractions du Paris du moment, se place la vente à l'hôtel de Girardin, rue La Pérouse, des meubles, tableaux et objets d'art laissés par le célèbre publiciste. Cette vente va réveiller un peu de bruit autour du nom si vite oublié du fondateur de la presse à bon marché en France.

C'est M. de Girardin qui avait fait élever l'hôtel de la rue La Pérouse que va dégarnir le marteau du commissaire-priseur, demeure dans de belles proportions, mais décorée avec un goût assez médiocre. Les œuvres d'art qu'elle renferme sont du meilleur aloi et font plus d'honneur au discernement de leur défiant propriétaire. La sculpture notamment y est représentée par de maîtresses-œuvres de Clésinger, de Falguière, de Carrier-Belleuse, de Pollet. Du côté de la peinture, comportant cinquante-trois toiles, il faut citer le *Triomphe de Vénus*, de Boucher, *Les Quatre Saisons*, de Delacroix, deux Courbet superbes, une étude de femme, d'Hébert, le *Pêcheur*, de Corot, et quelques beaux tableaux de l'école Hollandaise.

La bibliothèque de M. de Girardin revient toute entière à M. Léonce Détrouy et ne sera pas comprise dans cette vente.

Chantilly a eu sa grande journée, et son Derby a été couru et gagné par *Frontin*, au duc de Castries, monté par Archer, le prince des jockeys. Cette victoire, qui coûte assez gros aux bookmakers, a été saluée par d'interminables hurrahs. Le duc de Castries, frère de la maréchale de Mac-Mahon et de la si belle et si artiste comtesse Jeanne de Beaumont, est très sympathique par ses grandes façons, son goût du faste, son inaltérable amabilité. Marié à M^{me} Sina, dont il n'a pas d'enfant, il fait le plus brillant emploi des nombreux millions dont sa femme a hérité, et a rendu à l'ancien hôtel de Castries, rue de Varennes, tout le lustre qu'il avait un moment perdu. Il y a eu, le soir du Derby, charmant dîner à l'hôtel de Castries avec toast au maître de céans porté par le comte de Lagrange, un rival aimable s'il en fut.

Le vote pour la médaille d'honneur, auquel prennent part tous les artistes français exposants et le jury de la section, n'a pas donné de résultat. Le salon de 1883 n'aura pas de médaille d'honneur. C'est M. Jules Lefebvre qui a obtenu le plus de voix, 180. Six de plus, et il était l'heureux élu.

La première médaille a été décernée à M. Martin, l'auteur de *Paolo di Malatesta* et de *Françoise de Rimini* aux enfers. MM. Giron, Gelibert, Sauzey, Dumont-Breton, Tattegrain, Nazac, de Penne, Rochegrosse, Boudin et Beraud se sont partagé les médailles de deuxième classe. Dans la sculpture,

la médaille d'honneur a été obtenue par M. Jules Dalou, l'auteur de deux superbes bas-reliefs qui font justement sensation à l'Exposition. Pas mieux favorisée que la peinture, la section de gravure n'aura point de médaille d'honneur cette année.

Le baron et la baronne Alphonse de Rothschild viennent de lancer des invitations pour la signature du contrat de mariage de leur fille Béatrix avec M. Maurice Ephrussi, le 31 mai. Je vous avais annoncé cette sympathique union au moment de ses prémices, pendant la semaine des courses de Deauville l'année dernière.

A voir la baronne Alphonse de Rothschild, on ne se douterait guère que, non contente de marier sa fille, elle en a déjà une autre mariée, et qu'elle est grand'mère. Les exercices du sport auxquels elle se livre avec passion lui ont conservé sa beauté et sa grâce juvénile. Chaque jour, et plutôt deux fois qu'une, elle fait sa promenade à cheval, escortée d'un brillant escadron de cavaliers. A peine au sortir d'un bal, en cette saison, vous la rencontrez parfois à cheval, au Bois, courant les allées à la plus vive allure de sa monture et aspirant à pleins poumons l'air frais du matin. Assidue aux courses, au théâtre, aux réunions mondaines, elle fait partie de la coterie des grandes élégantes du *High-life*, sans cependant s'associer elle-même, dans sa parure, à leur luxe et à leur raffinement d'originalité. Ses toilettes sont toujours simples, et ses bijoux — preuve de tact d'ailleurs — ne révèlent pas la caisse inépuisable dont elle dispose.

Les fêtes qu'elle préside à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, l'ancien hôtel de Phélypeaux, duc de la Vrillière, et du prince de Talleyrand, sont toujours empreintes d'un faste digne du nom qu'elle porte, et l'*Almanach Gotha* s'y trouve représenté par son élite, Altesses impériales ou royales en tête. Le 31 mai, les princes d'Orléans seront présents à l'hôtel de Rothschild. Il n'est pas de bon contrat de mariage dans la maison sans leur signature.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

Un savant français, M. Louis Crié, vient de publier une étude intéressante sur les végétaux lumineux. La phosphorescence n'est pas en effet une propriété spéciale seulement à quelques animaux de l'ordre des insectes, comme le ver luisant, la luciole, les fulgures et les taupins lumineux des tropiques.

On a noté des émissions de lumière chez plus d'une trentaine de plantes appartenant tant au groupe des plantes à feuillage vert qu'au groupe des champignons, des algues, de toutes les plantes dites *cryptogames*. On a depuis longtemps signalé des radiations lumineuses chez la capucine et le souci. M. Crié a observé lui-même, il y a quelques années, par un temps orageux d'été, des fleurs phosphorescentes se dégageant des fleurs d'une grande capucine cultivée dans un jardin de la Sarthe.

Mais ces émissions de lumière sont surtout curieuses chez les champignons. L'agaric de l'olivier, remarquable par sa couleur d'un beau jaune doré, croît en Provence dans les mois d'octobre et de novembre, au pied des oliviers ou sur les troncs de charme ou de chêne vert. M. Tulasne a remarqué autrefois que cet agaric répand une lumière qui dure tant que le champignon demeure frais. Avec la mort, le phénomène cesse immédiatement.

Il y a d'autres agarics lumineux. Un jour, ou plutôt une nuit sombre de décembre, un savant botaniste, M. Gardner, vit, dans les rues d'une petite ville du Brésil, les enfants s'amuser avec un objet lumineux qu'il soupçonna d'abord être un insecte; mais après examen, il vit que c'était un bel agaric qui croissait abondamment dans le voisinage, sur les feuilles mortes d'un palmier nain. En Australie, M. Jones Drummond a signalé deux énormes agarics, dont le poids peut s'élever à un kilogramme, et qui jettent une lumière extrêmement vive. Un de ces champignons, mis sur un journal, permet de lire à une certaine distance tout autour, et les sauvages ont d'ailleurs un effroi religieux à la vue de ces végétaux, probablement les plus lumineux qu'il y ait.

Cette propriété s'étend à bien d'autres champignons et à certains *blancs* de champignons qui se développent sur le bois mort ou les feuilles mortes.

Récemment, en Angleterre, un lot de bois avait été acheté et était charrié à sa destination.

Dans la charge se trouvaient des bûches de mélèze ou de sapin.

Quelques jeunes gens qui suivaient, la nuit, le chemin pris par la voiture, furent très surpris de trouver la route parsemée de taches lumineuses.

Ils aperçurent alors que ces lueurs étaient produites par des morceaux d'écorces ou de petits fragments de bois, et, en suivant cette piste, ils arrivèrent à un véritable foyer de lumière blanche.

C'était une bûche, comme enveloppée, au dessous de son écorce, par une couche de lumière; celle-ci était due à du blanc de champignon qui s'était développé là.

Les feuilles mortes du chêne, comme le bois mort, émettent aussi des lueurs parfois extrêmement vives.

M. Tulasna a vu briller de même des bourgeons desséchés et en partie détruits.

Les surfaces brillantes, dans ce cas, étaient toutes plus ou moins mouillées d'eau. En les essuyant avec le doigt, on en diminuait l'éclat.

Cependant il fallait les frotter vivement pendant quelques instants pour les rendre obscures, et aucune matière phosphorescente ne s'attachait aux mains. Ils ont continué de briller sous l'eau. On sait, en effet, que c'est une propriété des corps phosphorescents (nous ne parlons pas ici des animaux lumineux) d'émettre aussi de la lumière quoiqu'ils soient plongés dans l'eau, comme on peut souvent le vérifier sur des débris d'étoiles et d'anémones de mer rejetés le soir sur les grèves.

Nous trouvons dans l'Hygiène pratique le résumé d'une intéressante communication faite à la Société de biologie par M. le docteur Delaunay.

« Au point de vue de l'hygiène, dit-il, les animaux choisissent les aliments qui leur conviennent.

« Le goût est également un guide sûr chez l'homme, mais nos plus célèbres médecins, au lieu de tenir compte du goût des individus, ne craignent pas de soumettre les deux sexes au même régime, quand il est démontré que la femme a plus souvent faim et n'aime pas les mêmes aliments que l'homme.

« De même, on donne aux enfants, à peine sevrés, une nourriture d'adulte: viande noire, vin qui leur répugne, et en fait ne leur convient pas. »

D'après une enquête faite par l'auteur dans les salles d'asile et écoles maternelles, les enfants n'aiment guère la viande qu'à cinq ans.

« Il faut laisser les gens qui aiment le sel, le vinaigre, etc., satisfaire leur goût qui, d'ailleurs, varie avec leur état de santé. »

Relativement à la reproduction, tous les mammifères allaitent, soignent leurs petits, les tiennent propres, les sévrent, font leur éducation physique. Ces divers instincts maternels ne sont pas toujours très développés chez les femmes des pays civilisés.

« En somme, au point de vue de la thérapeutique (traitement des maladies), les animaux ayant la fièvre se mettent à la diète, gardent le repos, recherchent l'obscurité et les endroits frais, boivent de l'eau, et vont même jusqu'à se plonger dans l'eau.

« Quand un chien a perdu l'appétit, il mange du chien-dent, qui agit comme vomitif et comme purgatif. Les chiens constipés ingèrent avec avidité les corps gras, huile, beurre, jusqu'à ce qu'ils soient purgés. Il en est de même des chevaux.

« Au point de vue chirurgical, les fourmis ont des ambulances organisées et pansent les plaies de leurs blessées, en les recouvrant d'un liquide transparent qu'elles tirent de leur bouche. Le chimpanzé blessé arrête le sang en appliquant la main sur la plaie, ou en se pansant avec des feuilles et du gazon. »

Les chats blessés se soignent également par l'irrigation continue. M. Delaunay cite le cas d'une chatte qui est restée pendant un certain temps couchée au bord d'une rivière, et celui d'un chat de trois mois qui est resté sous un jet d'eau froide pendant quarante-huit heures.

Pour lui, cette méthode de traitement de la fièvre traumatique, par l'irrigation continue, est plus sûre que les autres.

« En résumé, suivant l'ingénieux auteur, nous avons intérêt à étudier et à utiliser l'hygiène et la thérapeutique pratiquées par les animaux. Cette hygiène et cette thérapeutique, justement parce qu'elles sont instinctives ne peuvent qu'être favorables à la santé. »

manifestation heureuse sont venues se joindre des publications d'ouvrages contenant de précieuses indications pour les amateurs. La collection des merveilles de la maison Hachette a le livre de M. André Lefèvre: *Les Parcs et les Jardins*, historique très intéressant des jardins de la Grèce et de l'Orient, des villas romaines, des jardins au moyen âge, à la Renaissance, au XVII^e siècle, etc. Puis, nous avons l'*Histoire Illustrée des Jardins* de M. Arthur Mengin, et enfin l'*Art des Jardins*, 2 volumes des plus savants de M. André, auteur des jardins de Monte Carlo.

Nous avons dit, dans notre numéro du 22 juillet 1879, à propos justement de M. André, quelques mots de l'histoire des jardins dans l'antiquité, surtout en Italie. C'est en effet de ce pays que la France apprit à composer ses magnifiques parterres dans lesquels les ressources des beaux-arts, s'unissant à celles de la nature, créèrent les merveilles qui excitent encore aujourd'hui notre admiration. La manière habile dont les Italiens comprirent les premiers les dispositions des jardins, constitua un art véritable dont Le Nostre fut en France le plus célèbre représentant. Rattachant cet art à celui de l'architecture, dont on le fit le corollaire, les plans des jardins furent dès lors soumis à des formes symétriques et régulières se coordonnant avec celles des bâtiments, de façon à produire certains effets qui ne sauraient exister dans la nature seule.

Ce système de composition qui prévalut en France, surtout au XVII^e siècle, dépassa bientôt tout ce que l'Italie avait pu produire. Les architectes François et Jules Hardouin, Mansart, Lemuet, Leveau, et tant d'autres, appelés à bâtir de vastes et somptueux palais dans lesquels il leur était permis de disposer de toutes les ressources de leur art, avaient compris qu'il importait de mettre les jardins en harmonie avec les lignes régulières de l'architecture, et c'est surtout la réalisation de ce principe qu'il faut admirer dans les jardins français de cette époque, tels que ceux de Marly, de Meudon, de Vaux, de Chantilly, et notamment ceux de Versailles qui sont restés la plus complète expression de l'art illustré par Le Nostre.

Les Anglais adoptèrent un genre contraire qu'ils avaient emprunté aux Chinois et qui consiste à reproduire dans les jardins les accidents de la nature et la variété que présentent les points de vue pittoresques de la campagne. C'était tout le contraire des jardins français. Introduit en Angleterre par Bacon, propagé par Addison et Pope, ce système fut réalisé avec succès vers 1720 par Kent, homme de beaucoup de goût et de talent. Les jardins anglais l'emportèrent alors sur les français qui, devenus réguliers à l'excès étaient tombés dans l'exagération de la symétrie.

La préférence à donner aux deux genres que nous venons de décrire dépend de l'application qu'on en doit faire. Il est incontestable que les terrasses, les rampes, les fontaines, les cascades, les statues, la profusion d'ornements qui ornent les jardins de Versailles exigent une vaste étendue, et l'effet grandiose de l'ensemble subit plus la domination de l'architecte que celle du jardinier; ce luxe ne saurait trouver place dans les jardins dits anglais.

Du mélange de ces deux systèmes de jardins est sorti à notre époque un genre plus harmonieux. On a compris que si les parties des jardins ou des parcs qui avoisinent les bâtiments d'habitation doivent se coordonner avec leurs plans dont ils sont le complément indispensable, il convient que celles qui s'en éloignent de plus en plus soient plantées avec une irrégularité calculée. Mais ce qui est surtout à considérer, c'est le climat et l'agrément que, par suite de la température, les promeneurs recherchent surtout, à savoir, l'ombre dans les pays chauds, les perspectives dans les autres, et partout les fleurs qui réjouissent les yeux et l'odorat. Une heureuse disposition en augmente le charme, mais ne saurait y suppléer.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

La Librairie-Papeterie de M. AUGUSTE BERNINI, rue de la Turbie, maison Fontaine, est transférée rue Grimaldi, maison Rochetin, à la Condamine.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt avril dernier, Monsieur Jules Bossu de Messine, vice-président de la Banque marseillaise de Warrants, administrateur des Docks libres et Magasins généraux, demeurant à Paris, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire susnommé,

A acquis de monsieur Joseph Marquet, entrepreneur de travaux publics et propriétaire, demeurant à Monaco, et ayant fait élection de domicile en la même étude,

Un lot de terrain d'une superficie de deux cent dix mètres carrés, sis à Monaco, quartier des Moulins, et confrontant: de l'est et de l'ouest, au terrain restant audit monsieur Marquet; du midi, à la propriété de monsieur Laforest de Minotti; et du nord, à la route de Monaco à Menton.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix principal de sept mille cinq cent soixante francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront réquerir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble,

Monaco, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-trois. L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers du sieur Sébastien CIURLI, failli, sont invités à se rendre le deux juin mil huit cent quatre-vingt-trois, jour de samedi, à neuf heures et demie du matin, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer à nouveau sur la formation de concordat, et, en cas d'union des créanciers, attendu que la liquidation de la faillite est terminée, assister à la reddition de compte du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Monaco, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-trois. Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Ma	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPERATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
21	760.2	761.5	761.7	761.8	762.9	16.6	17.8	18.1	17.5	16.9	73	S S E	pluie, couvert
22	65. »	65.6	65.5	65. »	65.8	19. »	18.9	18.5	17.7	14.9	77	id.	beau, nuages épars
23	66.2	66.6	66.4	66.3	66.7	19.1	19.5	18.5	17. »	15.5	77	S	id.
24	67.1	67.2	67. »	66.1	66. »	19.4	20.5	19.1	17.9	17.3	62	S E S	beau, voilé
25	65.3	65. »	64.3	62.9	62.6	19.8	20.3	19.7	17.9	16.2	78	S O	voilé
26	61.5	61.1	60.7	60.3	59.8	19.6	19.9	19.3	17.8	17.2	82	S E	id.
27	60.6	60.9	61.1	61.7	61.5	18. »	16.8	17. »	15.2	15.8	84	id.	pluie

DATES | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27
 Températures) Maxima | 19. » | 20. » | 20. » | 21. » | 21.9 | 21.2 | 18.4
 extrêmes) Minima | 14.3 | 14.8 | 13.8 | 13. » | 15.9 | 15. » | 15.2

Pluie tombée: 13^{mm} 9

VARIÉTÉS

Des Jardins

Avec le mois de mai renaît ici comme ailleurs — malgré l'absence des froids rigoureux si rares sous notre climat favorisé — le besoin d'admirer le renouveau de la nature, de respirer ses parfums, et ces impressions sont si vives que chacun cherche à les reproduire autour de son habitation, villa ou cabane. Chacun veut avoir un coin de la nature dans son parc, son jardin ou son jardinet. Chez le riche comme chez le pauvre, le goût des fleurs s'est généralisé, et à cette

Vente après faillite.

Le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-trois, à deux heures de l'après-midi, au deuxième étage de la maison Victor Lefranc, sise rue Louis, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de tableaux, effets mobiliers, meubles en noyer, acajou ou palissandre, et principalement du mobilier complet garnissant dix chambres à coucher.

BUISSON, huissier.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 Mai 1883

NICE, b. <i>Penelope</i> , it., c. Bertilotti, sur lest.	SAN REMO, yacht à voiles, <i>Sfinge</i> , it., c. Bonfiglio, passagers.	CANTIGLIONE, b. <i>Maria-Teresa</i> , it., c. Conti, charbon.	CANNES, b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin, sable.
ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné, id.	ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin, id.	ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Etienne, id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard, id.	ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro, id.	ID. b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin, id.	ID. b. <i>Saint-Vincent</i> , fr., c. Julien, id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre, id.	ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné, id.	ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard, id.
SAIN-TROPEZ, b. <i>Augustine-Marie</i> , fr., c. Sanmartin, bois à brûler.	LIVOURNE, b. <i>Giulia</i> , it., c. Pieraccini, id.	VILLEFRANCHE, yacht à vapeur, <i>Palatine</i> , ang., c. Brown, passagers.	GÈNES, yacht à voiles, <i>Sfinge</i> , it., c. Bonfiglio, coke.
LIVOURNE, b. <i>Penelope</i> , it., c. Bertilotti, sur lest.	CANNES, b. <i>Volonté-de-Dieu</i> , fr., c. Davin, id.	ID. b. <i>Saint-Pierre</i> , fr., c. Cantoné, id.	ID. b. <i>Toujours-le-Même</i> , fr., c. Martin, id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte, id.	ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Etienne, id.	ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard, id.	ID. b. <i>Antoinette-Victoire</i> , fr., c. Fornéro, id.

Départs du 2 au 7 Mai 1883

CANNES, b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, sur lest.
 ID. b. *Saint-Vincent*, fr., c. Julien, id.
 ID. b. *Charles*, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. *Saint-Pierre*, fr., c. Cantoné, id.
 ID. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, id.

En vente à l'imprimerie du Journal :
L'ANNUAIRE
 DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
 POUR 1883

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.
 Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

les deux premiers livres du CODE CIVIL
 LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
 LE CODE PÉNAL
 LE CODE DE COMMERCE

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS
 L'ÉLIXIR DENTIFRICE
 DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS
 de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
 Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa
 MONTE CARLO
 PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
 } 4 fr. le grand flacon

RÉCOMPENSE NATIONALE
 de 16,600 fr.
 Grande Médaille d'Or, etc.

QUINA LAROCHE
 ÉLIXIR VINEUX
 Fortifiant, apéritif et fébrifuge.
 Très-agréable, cet ÉLIXIR est à base de Banyuls, contre Anémie, Affections d'estomac, Fièvres invétérées.
 PARIS, 22, RUE DROUOT & LES BONNES PHAR[®]

A céder, à Monaco
COMMERCE DE LINGERIE
 Mercerie
 Chaussures, Articles de Bazar

CONDITIONS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. DAVID ALLIO, propriétaire, boulevard des Moulins-Supérieurs, — à Monte Carlo.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

Horaire de la Marche des Trains du 31 Mai 1883. — Service d'Été.

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	13		55		15		3		7		11		39	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Expres. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	direct 1.2.3.	Expres. 1re cl.	Rapide. 1re cl.	express 1re cl.	omnib. 1.2.3.							
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	9 40	11 05	6 30	11 15	7 15	8 10	2 42						
					arr.	7 05	4 23	5 28	5 55	10 38	3 21	6 45						
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	4 45	4 45	4 45	4 45	11 07	1 20							
					arr.	12 30	7 30											
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	2 35	6 30	9 19		1 16	3 42							
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 07	9 20	11 10	1 41	5 18	8 27							
					arr.	8 06	10 25	12 09	2 35	6 12	9 21							
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	6 10	8 27	12 40	3 11	4 41	6 27	9 40						
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	6 21	8 39	12 49	3 20	4 53	6 37	9 51						
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	6 28	8 46	12 55	3 26	5 2	6 43	9 58						
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	6 36	8 54	1 2	3 33	5 10	6 51	10 6						
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	6 44	9 01	1 9	3 40	5 18	6 59	10 14						
					arr.	6 50	9 08	1 15	3 46	5 25	7 5	10 21						
				Monaco.....	dép.	6 56	9 13	1 20	3 54	5 29	7 10	10 29						
					arr.	7	9 17	1 24	3 58	5 33	7 14	10 33						
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 4	9 21	1 29	4 07	5 36	7 19	10 37						
					arr.	7 4	9 21	1 29	4 07	5 36	7 19	10 37						
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 16	9 30	1 38	4 15	5 46	7 28	10 46						
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7 24	9 38	1 46	4 22	5 55	7 36	10 55						
					arr.	8 23	10 3	2 11	4 50	8 1	11 25							
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille { h. de Paris arr.	dép.	8 23	10 3	2 11	4 50	8 1	11 25							
				{ h. de Rome arr.	dép.	11 40	3 45	7 10		9 30	3 30							

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Le train express 3 prend à Paris et sur tout son parcours, les voyageurs pour toutes les destinations qu'il dessert.

Le train rapide 7 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P.-L.-M., un parcours d'au moins 600 kilomètres. Il prend, par exception, à Paris, les voyageurs pour Lyon; à Lyon, les voyageurs pour Marseille; entre Lyon et Avignon les voyageurs pour au-delà des Arcs, sur la ligne du littoral.

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	476		478		480		484		486		488		492		494		498	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Omnib. 1.2.3.	Omnib. 1.2.3.	Mixte 1.2.3.															
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille { h. de Rome. arr.	dép.	6 58	9 35	12 08	3 45	8 6	11 5											
				{ h. de Paris. arr.	dép.	6 35	10 5	12 35	3 35	8 2	10 47											
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7	8 45	10 27	1 8	4 5	8 30	11 10										
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	7 13	8 54	10 35	1 16	4 16	8 38											
					arr.	7 21	9 2	10 42	1 23	4 24	8 45	11 24										
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	7 26	9 7	10 46	1 28	4 29	8 48	11 27										
					arr.	7 30	9 11	10 50	1 32	4 33	8 52	11 31										
				Monaco.....	dép.	7 34	9 16	10 54	1 38	4 38	8 57	11 36										
					arr.	7 42	9 23	11 1	1 45	4 53	9 11	11 43										
3	» 70	» 55	» 35	La Turbie.....	dép.	7 49	9 31	11 8	1 52	4 53	9 11											
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 57	9 39	11 15	1 59	5 1	9 18	11 56										
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	8 4	9 45	11 21	2 5	5 7	9 24	12 2										
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	8 17	9 56	11 32	2 16	5 19	9 35	12 13										
					arr.	8 17	9 56	11 32	2 16	5 19	9 35	12 13										
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	dép.	5 55	8 45		2 45	5 40	9 46	12 34										
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	7 05	9 55		3 46	7 06	10 48	1 37										
173	21 30	16	11 70	Toulon.....	dép.	11 14	2 16		7 16	8 1												
					arr.	11 4	4 38		9 22	10 21												
					arr.	soir	soir	matin	soir	soir	soir	matin										
240	29 55	22 15	16 50	Marseille.....	dép.	14	10		46	12												
					arr.	1.2.3.	1re cl.		1.2.3.	1re cl.												
					arr.	soir	soir		soir	soir												
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	2 5	6 25		9 47	11 19												
					arr.	11 50	10 05		10 37	5 44												
					arr.	matin	matin		soir	soir												

L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Le train rapide 10 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer un parcours d'au moins 600 kilomètres sur le réseau P.-L.-M. Par exception, il prend à Marseille et à Tarascon, les voyageurs pour Lyon, et à Lyon ceux pour Paris.

Le train express 14 prend des voyageurs de première classe pour toutes les destinations qu'il dessert. Il prend aussi les voyageurs porteurs de billets de deuxième et de troisième classe à plein tarif ayant à effectuer sur le réseau P.-L.-M. ou les réseaux voisins directement reliés au P.-L.-M. un parcours d'au moins 300 kilomètres. Par exception, il prend à Marseille les voyageurs de deuxième et de troisième classe à plein tarif pour Privas, Montpellier, Cette et les au-delà sur les chemins du Midi.